



Besoin d'un conseil sur le rsa

Par **mgl**, le **20/01/2012** à **11:17**

Bonjour,

Voilà ma situation je suis actuellement au RSA , mon mari est sans emploi, il est reconnu travailleur handicapé, j'ai une fille âgée de 4 ans. Je fais appelle à vous car j'ai besoin d'un conseil juridique. Ma fille présente des problèmes de santé ainsi qu'à l'école, moi même j'ai un suivi médical.

On est suivi par pôle emploi et j'ai été dans l'obligation de signer un contrat par le Pli rural du service conseil général de la Haute Vienne. Notre assistante sociale, au lieu de nous aider, au contraire, nous enfonce. Et aussi bien le pli rural que assistante sociale et que la directrice de la maison de la solidarité s'acharne sur moi. J'aurais voulu savoir s'il avait le droit ? car c'est pesant à force.

Merci de bien vouloir me répondre

En attente d'une réponse,

Cordialement.

M.V